

41<sup>E</sup> RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE DAKAR, 30-31 OCTOBRE 2018

# Procès-verbal

**Secrétariat international de l'ITIE**

Oslo, 26 novembre 2018

## Sommaire

<b>41-1 Discours de bienvenue du président et adoption de l'ordre du jour</b> .....	<b>3</b>
<b>41-2 Rapport du Secrétariat</b> .....	<b>3</b>
Document du Conseil d'administration 41-2-A Rapport d'avancement de la mise en œuvre .....	3
Document du Conseil d'administration 41-2-B Rapport d'avancement de la sensibilisation.....	4
<b>41-3 Rapport de la Banque mondiale</b> .....	<b>5</b>
<b>41-4 Rapport du Comité de Mise en œuvre</b> .....	<b>6</b>
Document du Conseil d'administration 41-4-A Comment l'ITIE peut contribuer davantage à renforcer la transparence des entreprises d'État dans le secteur extractif.....	6
Document du Conseil d'administration 41-4-B Progrès réalisés dans les efforts ciblés de l'ITIE en matière de transparence du commerce des matières premières.....	7
Document du Conseil d'administration 41-4-C Options concernant la clarification des Exigences de l'ITIE .....	8
<b>41-5 Rapport du Comité de Validation</b> .....	<b>10</b>
Document du Conseil d'administration 41-5-A Validation de l'Afghanistan .....	10
Document du Conseil d'administration 41-5-B Validation de l'Éthiopie.....	11
Document du Conseil d'administration 41-5-C Validation du Nigéria .....	12
Document du Conseil d'administration 41-5-D Validation de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.....	12
<b>41-6 Rapport du Comité de Gouvernance et de Supervision</b> .....	<b>13</b>
<b>41-7 Rapport du Comité des Finances</b> .....	<b>13</b>
Document du Conseil d'administration 41-8 Comptes du 3e trimestre 2018 et prévisions pour l'exercice complet.....	13
Document du Conseil d'administration 41-7-B Projet de plan de travail 2019 et budget.....	13
<b>41-8 La Conférence mondiale de l'ITIE</b> .....	<b>14</b>
<b>41-9 Autres questions</b> .....	<b>15</b>
<b>41-10 Rapport du Comité des Nominations et du président</b> .....	<b>15</b>
<b>Annexe A – Décisions du Conseil d'administration concernant les Validations</b> .....	<b>16</b>
Décision du conseil d'administration sur la Papouasie-Nouvelle-Guinée .....	16
<b>Annexe B – Liste de participants</b> .....	<b>18</b>
Pays .....	18
Pays mettant en œuvre l'ITIE .....	18
Pays soutenant l'ITIE.....	18
Organisations de la société civile .....	18
Entreprises y compris les investisseurs .....	19

# PROCÈS-VERBAL DE LA 41<sup>E</sup> RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE

---

## 41-1 Discours de bienvenue du président et adoption de l'ordre du jour

Le président de l'ITIE, Fredrik Reinfeldt, ouvre la réunion et remercie le gouvernement sénégalais d'accueillir la réunion du Conseil d'administration. Il invite le président de l'ITIE Sénégal, **Mankeur Ndiaye**, à souhaiter la bienvenue aux membres du Conseil d'administration et aux observateurs.

Le président invite l'ambassadrice française chargée de la responsabilité sociale des entreprises, **Geneviève van Rossum**, à annoncer que le gouvernement français organisera la Conférence mondiale 2019 à Paris. Le président invite également **Oleksiy Orlovsky**, membre du Conseil d'administration, à annoncer que la prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu à Kiev, en Ukraine.

Olga Bielkova, Ruslan Baimishev, Zainab Ahmed et Victor Hart, représentant le collège des pays mettant en œuvre l'ITIE, Laura Logan, James Ensor, Carlos Aranda et Sajsa Beslik, représentant les entreprises soutenant l'ITIE, et Ana Carolina González Espinosa, représentant la société civile, sont excusés.

Le président souhaite la bienvenue à Carolina Rojas-Hayes, vice-ministre des Mines de la Colombie, qui remplacera Carlos Cante au Conseil d'administration. Le président annonce également que Jean-François Lassalle, de Total, quittera ses fonctions de membre du Conseil d'administration.

Le président souhaite aussi la bienvenue à **Mark Robinson** en tant que nouveau directeur exécutif de l'ITIE et l'invite à prendre la parole devant le Conseil d'administration. Il prendra ses fonctions le 26 novembre.

Le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour.

## 41-2 Rapport du Secrétariat

Eddie Rich informe le Conseil d'administration que le Secrétariat a récemment procédé à plusieurs recrutements, notamment un directeur des communications et un responsable de la Validation. Il déclare que le Secrétariat a publié une annonce pour recruter un responsable de pays pour l'Asie. Si tous les postes, ainsi que quelques offres de stagiaires, sont pourvus, le nombre d'employés permanents du Secrétariat sera de 27, par rapport à 23 à la fin de 2017.

### *Document du Conseil d'administration 41-2-A Rapport d'avancement de la mise en œuvre*

Eddie Rich présente le rapport d'avancement de la mise en œuvre (document du Conseil d'administration 41-2-A) et indique que plusieurs pays déploient actuellement des efforts en matière de **divulgateion systématique**, y compris des activités figurant dans leur plan de travail 2019. Eddie Rich évoque également les **progrès réalisés en matière de transparence du commerce des matières premières** en Albanie, au Ghana, en Indonésie et au Nigéria.

Eddie Rich souligne l'accent thématique du rapport mis sur la **matérialité et le périmètre de rapprochement**. Cela montre que souvent les pays mettant en œuvre l'ITIE divulguent et rapprochent un grand nombre de petits paiements et que le périmètre de rapprochement est parfois excessif. Certains pays rencontrent également des difficultés à recruter des **Administrateurs Indépendants** pour préparer leurs Rapports ITIE, ce qui peut entraîner des retards dans la publication de ces derniers.

Eddie Rich mentionne également le coup de projecteur sur les **transferts infranationaux** pour démontrer l'impact positif de l'ITIE au niveau local et souligner les possibilités d'amélioration de l'impact de la déclaration ITIE dans ce domaine. En ce qui concerne les **bénéficiaires effectifs**, il met en avant les registres nationaux sur les bénéficiaires effectifs créés au Ghana, en Ukraine et en Zambie (et éventuellement au Nigéria), avec des progrès importants dans le secteur en Indonésie, au Kazakhstan et au Kirghizistan.

Eddie Rich ajoute en outre que le financement de la mise en œuvre reste un défi, plusieurs pays n'ayant pas obtenu de financement pour la mise en œuvre de l'ITIE en 2019. Les résultats de l'examen à mi-parcours de l'EGPS, actuellement en cours, seront cruciaux pour assurer la pérennité de la mise en œuvre de l'ITIE en 2019.

Enfin, Eddie Rich souligne que le Secrétariat se concentrera davantage sur la manière de **communiquer l'impact**. Il laisse entendre que le Secrétariat produit trop de documents qui n'atteignent pas leur public cible et qui ne génèrent pas suffisamment de mobilisation.

Cielo Magno propose que la possibilité d'intégrer la divulgation des transferts et des paiements infranationaux au niveau local soit étudiée. Daniel Kaufmann déclare que la ponctualité des divulgations au niveau infranational pourrait être améliorée en s'appuyant sur les divulgations obligatoires des entreprises. Eddie Rich déclare que le Secrétariat en étudiera la possibilité dans le cadre des prochaines étapes faisant suite à l'examen de l'impact avant la Conférence mondiale et du soutien lié aux divulgations systématiques.

Rosmarie Schlup salue l'analyse des seuils de matérialité et l'amélioration de l'efficacité de la déclaration ITIE. Eddie Rich souligne que le Secrétariat a chargé Anwar Ravat, un consultant externe, de procéder à un examen plus détaillé du rapprochement et de la déclaration ITIE.

#### *Document du Conseil d'administration 41-2-B Rapport d'avancement de la sensibilisation*

Eddie Rich présente le **rapport d'avancement de la sensibilisation** (document du Conseil d'administration 41-2-B).

Il souligne qu'en **Argentine**, le Groupe multipartite préliminaire a continué de se réunir dans le cadre de la préparation d'une candidature, prévue pour début 2019.

Eddie Rich affirme également que les gouvernements de l'**Équateur** et du **Liban** ont accepté de mener des études de cadrage et de faisabilité de l'intégration. Des parties prenantes en Équateur envisagent d'inclure la mise en œuvre de l'ITIE dans le cadre de leur premier plan national de partenariat pour un gouvernement transparent (PGT). Les organisations de la société civile des deux pays ont commencé à organiser leur représentation au sein du Groupe multipartite.

Enfin, Eddie Rich mentionne que l'**Australie** est en train de mener une étude évaluant son degré de

préparation à la mise en œuvre de la Norme ITIE 2016 par le biais d'une approche intégrée. Cette étude devrait être achevée début 2019.

Stuart Brooks souligne que l'Australie s'est engagée à adhérer à l'ITIE en mai 2016 et demande quelle est la raison du retard de sa candidature. Sam Bartlett répond que le gouvernement a précisé que cet engagement était basé sur le projet pilote sur l'ITIE mené en Australie en 2011. Le gouvernement a informé le Groupe multipartite qu'il allait faire appel à un consultant pour effectuer une analyse des écarts fondée sur la Norme 2016, et le Secrétariat international a offert son soutien pour ce travail. Le calendrier de demande de candidature n'est pas clair, en particulier du fait des élections en 2019.

Cesar Gamboa demande s'il existe un financement suffisant pour les efforts de sensibilisation. Eddie Rich déclare que 100 000 de dollars US ont été affectés à la sensibilisation. Eddie Rich ajoute que la volonté et l'engagement politiques seront plus importants pour les résultats de la sensibilisation que le financement.

Stuart Brooks demande des précisions sur les progrès de l'**Angola** et de la **Guinée équatoriale**. Eddie Rich déclare que le Secrétariat et le président ont tenté en plusieurs fois de nouer des contacts avec l'Angola, sans trop de succès. Pablo Valverde informe le Conseil d'administration que la Guinée équatoriale a indiqué son intention de poser sa candidature, mais que cela n'a pas encore été suivi d'effets.

Faith Nwadishi demande de plus amples informations sur les consultations avec les gouvernements du **Niger** et de l'**Afrique du Sud**. Elle exprime notamment sa préoccupation au sujet de l'évolution de l'espace civil au Niger. Dylan Gélard informe le Conseil d'administration que le Niger a entamé un processus de mobilisation pour le processus ITIE et que ses progrès sont prometteurs. Eddie Rich déclare que le Secrétariat a travaillé en étroite collaboration avec le PGT pour mobiliser l'Afrique du Sud et qu'il poursuivra ses efforts pour que faire avancer les choses.

Moses Kulaba demande au Secrétariat de donner des précisions sur les progrès de la mobilisation de du **Kenya** et de l'**Ouganda**. Eddie Rich indique qu'il n'y avait aucune mise à jour d'importance quant à l'engagement avec le gouvernement kenyan. Eddie Rich déclare également que le cabinet ougandais semble avoir récemment rejeté une proposition de devenir un pays mettant en œuvre l'ITIE. Il ajoute que le Secrétariat œuvre avec la communauté des donateurs en Ouganda pour explorer les possibilités d'implication dans l'ITIE.

## 41-3 Rapport de la Banque mondiale

Le président invite Sheila Khama à présenter le document de la Banque mondiale. Sheila Khama remercie le gouvernement sénégalais d'accueillir la réunion du Conseil d'administration, soulignant que son pays a reçu un appui de la Banque mondiale pour la mise en œuvre de l'ITIE par le biais de son fonds fiduciaire multi-donateurs de soutien programmatique mondial aux industries extractives (EGPS). La Banque mondiale a également accordé un crédit de 29 millions de dollars US de l'IDA afin de renforcer les capacités institutionnelles du Sénégal en matière de négociation de projets pétroliers et gaziers complexes.

Sheila Khama indique que le fonds fiduciaire EGPS a reçu des fonds s'élevant à 33,7 millions de dollars US et qu'une partie importante de ces fonds a été consacrée à l'ITIE. Le dernier appel à propositions (série 6) a eu lieu en mai 2018, la phase EGPS actuelle se terminant en 2020.

Sheila Khama annonce que le Comité directeur de l'EGPS s'est réuni le lundi 29 octobre. Le Comité a examiné un projet d'examen à mi-parcours du fonds fiduciaire EGPS. Le Comité a examiné un large éventail de questions, notamment la préaffectation des fonds, les travaux thématiques, les questions de genre, les critères de sélection pour l'affectation de fonds et le potentiel d'une deuxième phase du programme après 2020. Il est convenu de finaliser l'examen dans les prochaines semaines. Il existe un accord de principe pour prolonger la première phase de l'EGPS de deux ans et un large soutien pour une deuxième phase de cinq ans.

Eddie Rich souligne que nombre de pays mettant en œuvre l'ITIE doivent faire face à un manque de financement. Il demande des éclaircissements sur le calendrier d'une nouvelle collecte de fonds et sur le moment où la Banque pourrait être en mesure de démarrer une septième série. Sheila Khama souligne qu'il convient d'effectuer des travaux supplémentaires pour mener à bien l'examen à mi-parcours et confirmer l'extension du programme EGPS. Une mise à jour sera fournie lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration de l'ITIE à Kiev.

Rosmarie Schlup fait remarquer que le Comité directeur a discuté du déficit de financement. Indépendamment de l'extension ou de la reconduction de l'EGPS, elle souligne qu'il est nécessaire de regarder au-delà de l'EGPS en tant que source de financement. Eddie Rich cite le rapport d'avancement de la mise en œuvre, soulignant que l'Albanie, le Ghana, la République kirghize, Madagascar, le Malawi, la Mongolie, Sao Tomé-et-Principe, la Tanzanie, Trinité-et-Tobago et l'Ukraine nécessitent un soutien supplémentaire. Il encourage les organisations d'appui à examiner les possibilités de soutenir ces pays.

Moses Kulaba demande des éclaircissements sur la présentation des progrès réalisés par les pays bénéficiant du soutien du fonds fiduciaire EGPS. Sheila Khama souligne la diapositive mettant en corrélation le financement EGPS avec les progrès accomplis pour se conformer à la Norme.

Daniel Kaufmann s'interroge sur le financement EGPS affecté au soutien des organisations de la société civile. Sheila Khama fait remarquer que le financement EGPS dans les pays mettant en œuvre l'ITIE inclut souvent un soutien à l'engagement de la société civile. En outre, la Banque organise une série d'ateliers axés sur le renforcement de la capacité de la société civile à participer au processus ITIE. Une demande de manifestations d'intérêt sera bientôt lancée afin de trouver un partenaire pour l'administration d'un programme de soutien supplémentaire aux organisations de la société civile.

## 41-4 Rapport du Comité de Mise en œuvre

Le président invite la coprésidente du Comité de Mise en œuvre, **Teresa Habitan**, à faire rapport au nom du Comité.

### *Document du Conseil d'administration 41-4-A Comment l'ITIE peut contribuer davantage à renforcer la transparence des entreprises d'État dans le secteur extractif*

Teresa Habitan rappelle au Conseil d'administration qu'à la réunion de ce dernier à Manille l'année dernière, il avait décidé que le Secrétariat devait chercher à renforcer la participation des entreprises d'État, notamment en créant un réseau d'entreprises d'État et d'experts, et à poursuivre les consultations sur les façons dont l'ITIE pourrait améliorer la transparence des entreprises d'État. Le document du Conseil d'administration 41-4-A présente les résultats des efforts déployés à ce jour, y compris les

conclusions d'un examen des enseignements tirés de la Validation au sujet des divulgations des entreprises d'État en vertu de la Norme ITIE.

Teresa Habitan invite Ines Schjolberg Marques, du Secrétariat, à présenter le document et ses annexes.

Ines Schjolberg Marques déclare que le document consolide les efforts déployés jusqu'à présent et fait état de certaines possibilités d'amélioration de la participation des entreprises d'État. Dans l'ensemble, bien qu'il existe divers risques de transparence relatifs aux entreprises d'État, ainsi que des directives cherchant à les résoudre, peu d'entreprises d'État ont les moyens d'appliquer ces dernières. Du fait que 55 entreprises d'État font une déclaration dans le cadre du processus ITIE, l'ITIE a la possibilité de collaborer avec des entreprises d'État par le biais d'une approche plus ciblée visant à encourager l'amélioration des divulgations. Elle déclare que cela pourrait aider à résoudre les problèmes de mise en œuvre identifiés dans la Validation. Le document suggère également que l'ITIE travaille avec les entreprises d'État de pays non membres de l'ITIE afin de faire avancer la transparence des entreprises d'État au niveau mondial. Il présente également des possibilités de clarifier les Exigences de l'ITIE relatives aux entreprises d'État.

Plusieurs membres du Conseil d'administration s'enquière des incidences financières des recommandations contenues dans le document. Ines Schjolberg Marques souligne que le soutien ciblé jusqu'à présent dans des pays tels que la République démocratique du Congo a été fourni grâce à un financement spécifique à la transparence des entreprises d'État et que l'ampleur des efforts dépendra de la demande et des fonds disponibles. Des membres du Conseil d'administration mettent également en avant le fait que le travail avec les entreprises d'État doit tenir compte de la nature différente de celles-ci et doit être vu en combinaison avec les efforts entrepris par l'ITIE sur la transparence du commerce des matières premières, tel que reflété dans le document du Conseil d'administration 41-4-B. Carolina Rojas Hayes souligne l'importance de considérer les différents contextes des entreprises d'État, car certaines d'entre elles sont déjà tenues de divulguer des informations dans le cadre de la législation nationale ou des exigences des marchés boursiers. Marte Briseid propose que les efforts portent également sur l'analyse des informations divulguées par les entreprises d'État.

Jim Miller demande l'implication du Comité de Validation lors de l'élaboration d'un document portant sur la Validation. Le président insiste sur l'importance d'un engagement du Conseil d'administration dans son ensemble sur ce dossier.

**Mesures :**

L'ITIE doit déployer des efforts ciblés en faveur de la transparence des entreprises d'État afin de travailler plus étroitement avec celles-ci en vue d'améliorer leurs divulgations dans les pays de l'ITIE et au-delà. Les efforts seront entrepris en étroite collaboration avec des partenaires clés et dépendront de la demande et des fonds disponibles.

Le Conseil d'administration doit clarifier les Exigences 2.6, 4.5 et 6.2 en s'appuyant sur les enseignements tirés de la Validation.

*Document du Conseil d'administration 41-4-B Progrès réalisés dans les efforts ciblés de l'ITIE en matière de transparence du commerce des matières premières*

Teresa Habitan déclare que le document fait le point sur les progrès réalisés dans les efforts ciblés à ce jour et met en lumière certaines des difficultés identifiées dans la mise en œuvre de l'Exigence 4.2. Elle

ajoute que le document présente également les premiers résultats de la consultation du groupe de travail sur l'application de cette exigence. Il recommande que l'ITIE continue à soutenir la divulgation systématique des données sur les ventes et clarifie le libellé de l'Exigence 4.2.

Teresa Habitan invite Dominic Emery, en tant que membre du groupe de travail sur le commerce des matières premières, à faire le point sur les efforts ciblés en matière de transparence du commerce des matières premières. Dominic Emery présente les outils d'orientation et de déclaration élaborés par le groupe de travail et explique en quoi la mise en œuvre a jusqu'ici permis d'améliorer les divulgations des pays mettant en œuvre l'ITIE et des entreprises d'État. Il ajoute que des efforts supplémentaires seront nécessaires pour encourager la divulgation systématique des données sur les ventes. Il met en avant la discussion tenue jusqu'à présent sur la manière de clarifier le libellé de l'Exigence 4.2. Il encourage également une plus grande collaboration avec des experts pour approfondir la connaissance de la complexité des questions liées au commerce des matières premières.

Teresa Habitan donne ensuite la parole à Dennis Baidoo, directeur de marketing, et Linda Tamakloe, chargée des relations avec les investisseurs, de Ghana National Petroleum Corporation (GNPC). Ils fournissent une brève mise à jour sur la manière dont les orientations ont été mises en œuvre dans le pays. Ils expliquent comment l'ITIE Ghana a préparé un rapport spécifique sur le commerce des matières premières, qui a permis de montrer les domaines dans lesquels les divulgations pourraient être améliorées.

Rosmarie Schlup souligne que les résultats des efforts ciblés seront présentés lors d'une rencontre qui sera organisée en Suisse en mars 2019. Ce sera l'occasion pour les entreprises soutenant l'ITIE de contribuer au programme en divulguant des informations sur leurs paiements aux pays ITIE en contrepartie de l'achat de pétrole, de gaz et de minerais.

#### **Mesures :**

Le Conseil d'administration continuera à aider les pays mettant en œuvre l'ITIE et les entreprises d'État à divulguer systématiquement les informations sur la vente de la part pétrolière, gazière et minérale de l'État, y compris les nouveaux pays rejoignant l'effort.

Sous réserve des fonds disponibles, le Conseil d'administration continuera à soutenir la transparence du commerce des matières premières au niveau mondial en sensibilisant les gouvernements, les entreprises d'État et les négociants en matières premières.

Le Conseil d'administration doit clarifier l'Exigence 4.2 en s'appuyant sur les résultats des efforts ciblés et de nouvelles consultations avec le groupe de travail.

Le Secrétariat examinera et présentera les résultats des efforts ciblés dans une publication et lors d'une rencontre de haut niveau début 2019.

#### *Document du Conseil d'administration 41-4-C Options concernant la clarification des Exigences de l'ITIE*

Teresa Habitan explique que, du fait que la Conférence mondiale doit avoir lieu à la mi-2019, le Comité de Mise en œuvre propose que le Conseil d'administration étudie la manière de traiter certaines des mises à jour des Exigences pour lesquelles des modifications ont déjà été convenues et qui sont toujours en attente. Le document met en avant les domaines dans lesquels les Exigences de l'ITIE pourraient être



améliorées et présente plusieurs options allant de modifications mineures à une réécriture de la Norme. Elle souligne que, même s'il n'existe pas de consensus sur une option particulière, il existe un large soutien en faveur des améliorations suivantes :

- *Refléter et clarifier les précédents établis à travers les décisions du Conseil d'administration (par ex. en ce qui concerne la déclaration par projet et l'Exigence 8.3.c.i) ;*
- *Refléter la décision du Conseil d'administration de mettre davantage l'accent sur l'encouragement de la divulgation systématique ;*
- *Clarifier les Exigences qui ont déjà été considérées (y compris les Exigences 2.6, 4.2, 4.5 et 6.2), et*
- *Envisager des modifications dans d'autres domaines où la mise en œuvre et la Validation ont démontré des possibilités d'améliorer les Exigences et encourager les divulgations, en s'appuyant sur de nouvelles pratiques de divulgation et des approches innovantes dans les pays de l'ITIE.*

Cielo Magno salue l'arrivée du document et encourage le groupe de travail à étudier de manière approfondie les enseignements tirés de la mise en œuvre des Exigences jusqu'à présent, afin de s'assurer qu'ils sont pris en compte dans les modifications apportées à la Norme.

Stuart Brooks déclare qu'il semble exister un consensus parmi tous les collègues sur le fait que certains changements seraient positifs et refléteraient la nature évolutive de l'ITIE. Il souligne également qu'un accord final sur toute modification des Exigences de l'ITIE dépendra des détails, qui devront être élaborés par un groupe plus restreint.

Daniel Kaufmann accueille favorablement l'idée d'un groupe de travail et propose que le Conseil d'administration n'anticipe pas la discussion avant l'examen de la mise en œuvre actuelle des Exigences. Rosmarie Schlup est d'accord et ajoute qu'une révision de la Norme est dans l'ordre des choses et que la portée des modifications devra refléter les décisions prises par le Conseil d'administration au cours des dernières années. Jim Miller rappelle qu'il y aura un nouveau Conseil d'administration et un nouveau président en place en 2019 et que le Conseil d'administration devra se montrer prudent lors de l'introduction de nouvelles Exigences sur de nouvelles questions telles que les changements environnementaux et les droits humains.

Le président ajoute qu'il n'est pas demandé au Conseil d'administration de valider des changements lors de la réunion en cours. Il souligne que la proposition vise à ce que le Comité de Mise en œuvre examine diverses possibilités de renforcement de la Norme et approuve un document pour la prochaine réunion du Conseil d'administration en février.

Solange Ondigui Owona déclare que les pays mettant en œuvre l'ITIE reconnaissent la nécessité de modifier la Norme pour prendre en compte les clarifications déjà actées par le Conseil d'administration ou celles qui sont rendues nécessaires par les leçons tirées des dernières Validations. Elle rappelle également au Conseil d'administration qu'il est important d'examiner les implications à long terme de la modification de la Norme : à court terme sur les plans de travail et les budgets des pays mettant en œuvre l'ITIE, à moyen et long terme sur la qualité globale de la mise en œuvre. Sam Bartlett attire l'attention du Conseil d'administration sur le calendrier proposé dans le document et déclare que le Conseil d'administration pourrait examiner les propositions d'amendement à Kiev et convenir de la version finale par voie de circulaire avant la Conférence de Paris.

**Mesures :**

Le Comité de Mise en œuvre formera un groupe de travail pour réviser la Norme et proposera des modifications spécifiques à apporter à la norme lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration.

## 41-5 Rapport du Comité de Validation

Mark Pearson présente les documents de Validation. Le Conseil d'administration accepte la proposition du Comité de Validation de soumettre un document du Conseil d'administration 41-5 mis à jour portant sur la Validation de la Papouasie-Nouvelle-Guinée comme point de décision à prendre.

### *Document du Conseil d'administration 41-5-A Validation de l'Afghanistan*

Mark Pearson présente la recommandation du Comité de Validation selon laquelle l'Afghanistan a fait des progrès inadéquats dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2016 et sera prié de prendre des mesures correctives avant la deuxième Validation, commençant 18 mois après la décision du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration est informé d'une récente lettre du ministre par intérim des Mines et du Pétrole, Nargis Nehan, demandant un report de la décision du Conseil d'administration sur la Validation de l'Afghanistan. Pablo Valverde présente le cas, en soulignant le contexte, l'impact, les difficultés et les possibilités de la mise en œuvre de l'ITIE. Il précise également que la mise en œuvre de l'ITIE couvre les revenus de l'État et ne concerne donc que les domaines sous le contrôle de ce dernier.

Bien qu'il existe un consensus sur l'évaluation des progrès réalisés pour chaque Exigence, le débat porte essentiellement sur l'évaluation globale des progrès accomplis pour atteindre la Norme ITIE et les conséquences de la suspension en cas d'évaluation globale de « progrès inadéquats ». Plusieurs membres des collègues des pays, de l'industrie et de la société civile siégeant au Conseil d'administration appellent à un report de la décision sur la Validation de l'Afghanistan. Les conséquences potentielles d'une suspension à la veille de la Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, en novembre 2018, suscitent des inquiétudes. D'autres membres du Conseil d'administration expriment leur désaccord et appellent à prendre une décision sur la Validation de l'Afghanistan. Certains membres du Conseil d'administration estiment que l'évaluation globale des progrès devrait être modifiée et passer à « progrès significatifs », en exerçant le pouvoir discrétionnaire du Conseil d'administration en vertu de l'Exigence 8.3(a)(ii), afin de prendre en compte des facteurs non techniques dans l'évaluation globale des progrès. Ils estiment que, bien que les résultats indiquent initialement une évaluation globale de « progrès inadéquats » dans la mise en œuvre de la Norme ITIE, le Conseil d'administration devra tenir compte de circonstances difficiles en Afghanistan, y compris la fragilité de l'État et les changements politiques récents ou en cours. D'autres membres du Conseil d'administration estiment que cette évaluation globale mettra en péril la crédibilité de l'évaluation.

Un groupe de travail ad hoc est chargé d'examiner les options. Le groupe propose une courte période pour examiner les nouvelles informations citées dans la lettre du ministre des Mines et du Pétrole par intérim, Nargis Nehan. Le Conseil d'administration demande au Secrétariat international d'opérer des collectes de données supplémentaires sur les évolutions spécifiques mentionnées dans la lettre du ministre Nehan. Le Comité de Validation examinera le cas lors de sa prochaine réunion le 5 décembre et fera une recommandation mise à jour au Conseil d'administration. Le Conseil d'administration souscrit à cette approche, étant entendu que le délai pour prendre la décision par voie de circulaire sera bref et qu'il n'y aura pas de réouverture plus générale de l'évaluation ni d'autres reports.

**Mesures :**

Le Secrétariat international entreprendra une collecte de données supplémentaires sur les progrès accomplis depuis le début de la Validation de l'Afghanistan par rapport aux faits nouveaux mentionnés dans la lettre du ministre des Mines et du Pétrole par intérim, Nargis Nehan.

Le Comité de Validation examinera la mise à jour du Secrétariat sur la Validation de l'Afghanistan lors de sa prochaine réunion le 5 décembre 2018 et fera une recommandation actualisée au Conseil d'administration.

*Document du Conseil d'administration 41-5-B Validation de l'Éthiopie*

Les observateurs d'Éthiopie se refusent.

Mark Pearson fait le point sur le travail du Comité de Validation concernant la Validation de l'Éthiopie, en indiquant que le document 41-5-B n'est présenté qu'à des fins de discussion. Le Conseil d'administration est informé des conclusions du projet de rapport de Validation, reçu à la suite de la finalisation des documents du Conseil d'administration, qui ont confirmé l'évaluation initiale des progrès concernant les Exigences clés, hormis l'amélioration de l'évaluation initiale de l'Exigence 2.1 qui passe de « progrès significatifs » à « progrès satisfaisants » et le déclassement de l'évaluation initiale de l'Exigence 2.2 qui passe de « progrès satisfaisants » à « progrès significatifs ». Alors que la recommandation du Comité de Validation dépend encore des commentaires du Groupe multipartite et de la finalisation du rapport de Validation, la recommandation préliminaire est que l'Éthiopie a réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2016. Toutefois, l'évaluation des « progrès inadéquats » concernant l'Exigence 1.3 liée à l'engagement de la société civile conduira à une suspension, conformément à l'interprétation convenue de l'exigence 8.3(c)(i) par le Conseil d'administration lors de sa 40<sup>e</sup> réunion à Berlin.

Ines Schjolberg Marques présente la Validation de l'Éthiopie en soulignant le contexte, l'impact et les possibilités de la mise en œuvre de l'ITIE, ainsi que les difficultés liées à l'environnement pour l'engagement de la société civile. Elle indique que les commentaires du Groupe multipartite sont attendus en novembre 2018 et souligne que l'évaluation initiale et le projet de rapport de Validation n'ont pris en compte que les développements intervenus jusqu'au début de la Validation, le 1<sup>er</sup> avril 2018. Toutefois, le Conseil d'administration est informé de réformes en cours sous l'administration du Premier ministre Abiy Ahmed, nommé en avril 2018, qui devraient permettre de lever les obstacles à l'engagement de la société civile.

Mark Pearson souligne les résultats préliminaires positifs de la Validation de l'Éthiopie, hormis l'évaluation de l'Exigence 1.3. Il est rappelé au Conseil d'administration que le Comité de Validation poursuivra ses travaux et soumettra une recommandation mise à jour au Conseil d'administration pour décision. Moses Kulaba demande que ces mises à jour sur les Validations en cours soient soumises au Conseil d'administration pour information, plutôt que pour décision, afin d'éviter toute confusion. Faith Nwadishi souligne les réformes passionnantes récemment entreprises en Éthiopie depuis avril 2018, mettant en avant la nomination de femmes à plus de la moitié des postes au Cabinet, et appelle l'ITIE à faire un suivi des progrès accomplis depuis le début de la Validation.

**Mesures :**

Le Comité de Validation doit soumettre une recommandation sur la Validation de l'Éthiopie, suite à la

réception des commentaires du Groupe multipartite et à la finalisation du rapport de Validation.

#### *Document du Conseil d'administration 41-5-C Validation du Nigéria*

Mark Pearson présente une mise à jour sur le travail du Comité de Validation relativement à la Validation du Nigéria, en indiquant que le document 41-5-C n'est présenté qu'à des fins de discussion. Alors que la recommandation du Comité de Validation dépend encore des commentaires du Groupe multipartite et de la finalisation de l'évaluation, la recommandation préliminaire est que le Nigéria a réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2016, assortis d'améliorations considérables apportées aux Exigences individuelles depuis la première Validation. Pablo Valverde présente la deuxième Validation du Nigéria, soulignant les impacts importants de la mise en œuvre de l'ITIE et les progrès accomplis dans la mise en œuvre des 16 mesures correctives définies dans la première Validation. Sous réserve de l'examen par le Conseil d'administration des nouvelles informations divulguées après le début de la deuxième Validation le 11 juillet 2018, le Conseil d'administration est informé du fait que l'évaluation préliminaire estime que 14 des 16 mesures correctives ont été pleinement prises en compte.

Notant l'importance du Nigéria, compte tenu de la taille de sa population, de son secteur des industries extractives et de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE, Mark Pearson souligne l'importance de la deuxième Validation dans la reconnaissance des progrès accomplis depuis la première Validation. Il est rappelé au Conseil d'administration que le Comité de Validation lui soumettra une recommandation mise à jour sur la deuxième Validation du Nigéria, suite à la réception des commentaires du Groupe multipartite et à la finalisation de l'évaluation.

#### **Mesures :**

Le Comité de Validation doit soumettre une recommandation sur la Validation du Nigéria, suite à la réception des commentaires du Groupe multipartite et à la finalisation de l'évaluation.

#### *Document du Conseil d'administration 41-5-D Validation de la Papouasie-Nouvelle-Guinée*

Mark Pearson présente la recommandation du Comité de Validation, selon laquelle la Papouasie-Nouvelle-Guinée a réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2016. Conformément à l'Exigence 8.3(c), la Papouasie-Nouvelle-Guinée devra prendre des mesures correctives avant la deuxième Validation, qui commencera le 30 mars 2020. Gay Ordenes présente la Validation de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, soulignant que la mise en œuvre de l'ITIE dans le pays est une réussite. En dépit d'une longue période de sensibilisation avant la demande de candidature de la Papouasie-Nouvelle-Guinée à l'ITIE, la mise en œuvre est désormais dirigée et financée par le gouvernement, avec un fort engagement des parties prenantes de tous les collèges. Soulignant le contexte et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE en Papouasie-Nouvelle-Guinée, Gay Ordenes prend note des difficultés et des possibilités d'amélioration de l'impact de l'ITIE.

Le Conseil d'administration accepte la proposition contenue dans le document 41-5-A selon laquelle la Papouasie-Nouvelle-Guinée a réalisé globalement des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la Norme 2016 et devra prendre des mesures correctives avant la deuxième Validation qui démarrera le 30 mars 2020, comme l'indique l'Annexe A ci-dessous.

#### **Mesures :**

Le président doit écrire au gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée pour l'informer de la décision du Conseil d'administration.

Le Secrétariat doit publier les résultats de la Validation, y compris la documentation à l'appui.

## 41-6 Rapport du Comité de Gouvernance et de Supervision

Dirk-Jan Koch fait le point sur les travaux du Comité.

Au sujet des préparatifs de la Conférence, il insiste sur la nécessité pour les collèges et les sous-collèges de finaliser et de convenir de leurs **directives** sur la désignation des membres de l'Association et la désignation de leurs représentants au Conseil d'administration. Il ajoute que, bien que le Conseil d'administration n'approuve pas les directives des collèges, il sera important que ces derniers s'assurent du respect des statuts et des recommandations aux collèges approuvées précédemment par le Conseil d'administration de l'ITIE.

Concernant la **prise en compte des préoccupations**, Dirk-Jan Koch informe le Conseil d'administration que le Comité de Gouvernance et de supervision a mis en place un groupe de travail et est soutenu par MSI Integrity.

## 41-7 Rapport du Comité des Finances

### *Document du Conseil d'administration 41-8 Comptes du 3e trimestre 2018 et prévisions pour l'exercice complet*

Moses Kubala confirme au Conseil d'administration que les finances restent saines et que, selon les comptes couvrant la période de janvier à septembre 2018, le résultat est positif, avec des revenus de 5,8 millions de dollars US et des dépenses de 3,9 millions de dollars US. Avec la Conférence africaine sur les bénéficiaires effectifs et la réunion du Conseil d'administration à Dakar, huit missions de Validation et trois employés supplémentaires avant la fin de 2018, le résultat de fin d'exercice est estimé à 0,9 million de dollars US. Moses Kubala ajoute que ce résultat devrait fournir un soutien supplémentaire aux dépenses proposées dans le plan de travail 2019, y compris la Conférence mondiale à Paris.

Il indique que les gouvernements du Togo et du Guyana ont reçu chacun 10 000 dollars US suivant la clôture du trimestre. Il se félicite de la subvention de 250 000 dollars US récemment convenue avec les États-Unis. Moses Kubala souligne l'importance de la prévisibilité des revenus, ainsi que les efforts pour conclure des accords pluriannuels avec le Canada, le Danemark, l'Union européenne et l'Allemagne.

### *Document du Conseil d'administration 41-7-B Projet de plan de travail 2019 et budget*

Eddie Rich souligne que le plan est l'aboutissement d'un long processus reflétant les recommandations du Comité, les décisions du Conseil d'administration et une période d'élaboration de stratégies comprenant un séminaire avec le personnel et un séminaire avec des partenaires. Il souligne que l'année prochaine, à la même époque, l'ITIE aura un nouveau président, un nouveau Conseil d'administration, un nouveau

directeur exécutif et sera sur le point de comprendre l'Exigence sur les bénéficiaires effectifs, prévue en 2020. Le plan est donc l'occasion d'actualiser le processus et d'y intégrer les succès.

Eddie Rich explique que la plus grande rencontre sera la Conférence mondiale. Le budget proposé s'élève à 6 millions de dollars US (comme en 2017 et 2018), plus 1,5 million de dollars US pour la Conférence (comme à Lima en 2016). En termes de revenus, Eddie Rich souligne que 2 millions de dollars US ont déjà été obtenus pour 2019, mais qu'il faudra un effort supplémentaire important pour la Conférence. En termes de dépenses, l'ITIE aura plus de personnel qu'en 2018, ce qui constitue son principal coût. Cependant, le prochain coût le plus important, à savoir la Validation, sera considérablement réduit, avec seulement trois premières Validations et 14 deuxièmes Validations prévues.

Faith Nwadish s'interroge sur la possibilité d'intégrer les questions de genre dans la mise en œuvre, sur la manière dont le succès du plan sera mesuré et sur le fait de savoir si les efforts déployés pour aider la société civile sont suffisants.

En ce qui concerne les questions de genre, Ines Schjolberg Marques répond que le Secrétariat discute avec des partenaires tels que Publish What You Pay, NRG1 et d'autres pour s'assurer que les efforts de l'ITIE dans ce domaine s'appuieront sur l'expertise et les efforts existants sur l'utilisation de la transparence pour améliorer l'égalité des sexes et la participation au secteur extractif. Les travaux entrepris à ce jour sur les questions de genre et d'autres domaines auxquels l'ITIE pourrait contribuer seront partagés avec les pays mettant en œuvre l'ITIE et présentés lors de la prochaine Conférence mondiale.

Concernant la mesure du succès, Eddie Rich attire l'attention du Conseil d'administration sur les indicateurs clés de performance qui ont été approuvés en début d'année. Il ajoute que l'argument de Faith Nwadish ne porte pas uniquement sur des chiffres, mais aussi sur la démonstration de l'impact et sur le récit. Il se réfère à ses remarques de la veille sur la réorientation de la stratégie de communication de l'ITIE dans cette direction et sur l'utilisation de la Conférence à cet effet.

Concernant la société civile, il souligne que, bien qu'elle ne soit pas sur le terrain pour renforcer les capacités de la société civile dans les pays, l'ITIE a, avec le soutien de la BERD, organisé cinq ateliers sur les bénéficiaires effectifs pour la société civile dans des pays d'Asie centrale. Grâce à un financement spécifique, le Secrétariat sera en mesure de fournir davantage de soutien de ce type.

#### **Mesures :**

Le Secrétariat proposera un projet de plan de travail modifié au Conseil d'administration pour approbation finale.

## 41-8 La Conférence mondiale de l'ITIE

Eddie Rich informe le Conseil d'administration que le Secrétariat a reçu une lettre officielle du gouvernement français indiquant qu'il accueillera à Paris la Conférence mondiale de 2019. Maintenant que l'ITIE a un pays hôte, les prochaines étapes seront les suivantes :

- Se mettre d'accord sur une date et un lieu ;
- Lever des fonds ;
- Convenir des thèmes et du programme ; et
- Inviter les parties prenantes à se joindre à un groupe de travail sur la Conférence.

**Mesures :**

Le Secrétariat établira un groupe de travail chargé d'examiner les thèmes et le programme de la Conférence.

## 41-9 Autres questions

Le président informe le Conseil d'administration que la conférence intitulée « Révéler les bénéficiaires effectifs en Afrique » commencera à l'issue de la réunion du Conseil d'administration. La Conférence accueillera trois chefs d'État et plus de 250 participants.

Faith Nwadishi déclare que la nouvelle publication « L'ITIE en Afrique » aura bénéficié de l'inclusion d'articles sur les progrès et les efforts de la société civile en Afrique.

## 41-10 Rapport du Comité des Nominations et du président

Au cours de cette séance à huis clos, Alan McLean informe le Conseil d'administration, au nom du Comité des Nominations, du processus de recherche d'un nouveau président. Un certain nombre de candidats ont été invités à manifester leur intérêt, et de nombreuses personnes ont postulé suite aux nombreuses annonces. Alan McLean et Oleksiy Orlovsky ont rencontré deux des candidats et cherchent à les faire rencontrer le Comité à la fin du mois de novembre/début décembre.

Clôture de la 41<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration.

## Annexe A – Décisions du Conseil d'administration concernant les Validations

### *Décision du conseil d'administration sur la Papouasie-Nouvelle-Guinée*

*Compte tenu de la conclusion de la Validation de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Conseil d'administration de l'ITIE décide que, dans l'ensemble, le pays a accompli des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la Norme ITIE.*

*Le Conseil d'administration salue les efforts déployés par la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour passer des rapports aux réformes en édictant des directives gouvernementales visant à s'assurer que les recommandations de l'ITIE sont suivies de près. Le Conseil d'administration encourage la Papouasie-Nouvelle-Guinée à poursuivre ses principales réformes, notamment celle qui concerne la divulgation systématique des informations sur les licences par le biais de la numérisation du registre pétrolier. Le pays est aussi invité à renforcer le suivi des recommandations relatives à l'amélioration de la redevabilité dans la gestion des comptes en fiducie où sont déposées les recettes tirées des ressources naturelles, la supervision des paiements infranationaux et la gouvernance des entreprises d'État.*

*Le Conseil d'administration reconnaît que le Groupe multipartite a réalisé des progrès satisfaisants pour s'assurer que la mise en œuvre de l'ITIE fait l'objet d'une supervision multipartite et pour aligner les objectifs de l'ITIE aux priorités nationales. Il félicite également le pays de s'être efforcé d'améliorer la régularité et la ponctualité des données ITIE et de diffuser activement les conclusions des Rapports ITIE afin d'éclairer le débat public. Le Conseil d'administration accueille très favorablement l'engagement pris par le gouvernement de renforcer ses systèmes en se servant du processus ITIE comme d'un outil de diagnostic permettant d'appuyer les réformes. Dans le cadre de cette démarche, le Conseil d'administration encourage la Papouasie-Nouvelle-Guinée à continuer d'avancer vers la divulgation systématique des données requises en vertu de la Norme ITIE dans les systèmes de déclaration périodique des gouvernements et des entreprises.*

*Le Conseil d'administration a déterminé que la Papouasie-Nouvelle-Guinée disposerait de 18 mois, c'est-à-dire jusqu'au <date de la décision du Conseil d'administration + 18 mois>, pour mettre en place avant la deuxième Validation les mesures correctives liées aux Exigences concernant les octrois de licences (2.2), le registre des licences (2.3), la participation de l'État (2.6), les données relatives à la production (3.2), les données relatives à l'exportation (3.3), l'exhaustivité des déclarations (4.1), les transactions des entreprises d'État (4.5), les paiements directs infranationaux (4.6), la qualité des données (4.9), la répartition des revenus (5.1), les transferts infranationaux (5.2), les dépenses sociales obligatoires (6.1), les dépenses quasi fiscales des entreprises d'État (6.2) et les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE (7.4). Si la deuxième Validation ne conclut pas que le pays a accompli des progrès significatifs assortis d'améliorations substantielles concernant plusieurs Exigences individuelles, la Papouasie-Nouvelle-Guinée s'exposera à une suspension, conformément à la Norme ITIE. Comme le prévoit la Norme ITIE, le Groupe multipartite de la Papouasie-Nouvelle-Guinée aura la possibilité de demander une prorogation de ce délai ou de demander que la Validation commence plus tôt que prévu.*

*La décision du Conseil d'administration fait suite à une Validation ayant commencé le 1er avril 2018. En conformité avec la Norme ITIE 2016, une évaluation initiale a été effectuée par le Secrétariat international. Un Validateur Indépendant a examiné les conclusions de cette évaluation, puis a soumis un projet de rapport de Validation au Groupe multipartite afin que ses membres puissent formuler des commentaires. Les commentaires du groupe multipartite ont été pris en compte par le Validateur Indépendant dans la*



*version finale du rapport de Validation, et ce dernier a répondu aux commentaires du Groupe multipartite. La décision finale a été prise par le Conseil d'administration de l'ITIE.*

## Annexe B – Liste de participants

### Président

**Mr Fredrik REINFELDT**

### Pays

#### *Pays mettant en œuvre l'ITIE*

**Ms Maria Teresa S. HABITAN**, Assistant Secretary, Department of Finance, Philippines

**Mr José Fernandes ROSA CARDOSO**, National Coordinator, São Tomé e Príncipe

**Mr Didier Vincent Kokou AGBEMADON**, National Coordinator, Togo

**Mr Mankeur NDIAYE**, President, EITI National Committee, Senegal

**Ms Agnès Solange ONDIGUI OWONA**, EITI National Coordinator, Cameroon

**Ms Marie-Thérèse HOLENN AGNONG**, National Coordinator, Democratic Republic of Congo

**Ms Carolina HAYES ROJAS**, Vice Minister of Mines, Colombia

#### *Pays soutenant l'ITIE*

**Mr Mark PEARSON**, Director General, Planning, Delivery and Results Branch, Natural Resources Canada

**Mr Chris DAVY**, Director of Policy Analysis and Public Diplomacy, Bureau of Energy Resources, U.S. State Department, USA

**Ms Judith HERBERTSON**, Head, Governance, Open Societies and Anti-Corruption Department, Economic Development Division, Department for International Development (DfID), UK Denmark

**Ms Marte BRISEID**, Senior Adviser, Oil for Development Section, Norwegian Agency for Development Cooperation (NORAD), Norway

**Ms Rosmarie SCHLUP**, Head Macroeconomic Support, Economic Cooperation and Development State Secretariat for Economic Affairs (SECO), Switzerland

**Mr Dirk-Jan KOCH**, Special Envoy for Natural Resources, Ministry of Foreign Affairs, Netherlands

#### *Organisations de la société civile*

**Mr Daniel KAUFMANN**, President, Natural Resource Governance Institute (NRGI)

**Ms Jana MORGAN**, Director of Advocacy and Campaigns at ICAR - International Corporate Accountability Roundtable, USA

**Mr Gubad IBADOGLU**, Senior Researcher, Economic Research Center, Azerbaijan

**Mr Oleksiy ORLOVSKY**, International Renaissance Foundation, Ukraine

**Ms Faith NWADISHI**, Executive Director, Koyenum Immalah Foundation/National Coordinator Publish What You Pay, Nigeria

**Mr Brice MACKOSSO**, Commission Justice et Paix, Republic of Congo

**Mr César GAMBOA**, Derecho, Ambiente y Recursos naturales, Perú

**Ms Cielo MAGNO**, Bantay Kita, Philippines

**Mr Moses KULABA**, Governance and Economic Policy Forum, Tanzania

### ***Entreprises y compris les investisseurs***

**Mr Stuart BROOKS**, Manager, International Relations, Chevron

**Mr Dominic EMERY**, Vice-President, Long-Term Planning, BP

**Mr Alan McLEAN**, Executive Vice President, Tax and Corporate Structure, Royal Dutch Shell

**Ms Simone NIVEN**, Group executive Corporate Relations, External Affairs, Rio Tinto

**Mr Erik NÜRNBERG**, Manager Legal, Equinor, Norway

**Mr Jean-François LASSALLE**, Senior Adviser to the President E&P, Total

**Mr Jim MILLER**, Vice President, Environmental Affairs, Freeport-McMoRan, Copper&Gold Inc.

### **Secrétaire du Conseil d'administrateur**

**Mr Eddie RICH**, Ag. Executive Director, EITI International Secretariat, Oslo

### **Observateurs**

**Ms Mariana ABREU**, Researcher, Central Africa Extractives, Global Witness

**Mr Bayani H. AGABIN**, Undersecretary, Department of Finance and PH-EITI MSG Chair, Philippines

**Mr Ba AMADOU**, National Coordinator, Mauritania

**Mr Koen Van ACOLEYEN**, Head of Transitional Development and Governance Unit (D5.2) / D4D Policy Coordinator (D0), Ministry of Foreign Affairs, Foreign Trade and Development Cooperation, Belgium

**Ms Laurence ARNOULD**, Spécialiste de programme, Organisation internationale de la Francophonie, France

**Mr Jean-Francois AUBERT-GILON**, Cooperation Counsellor, Embassy of France, Dakar, Senegal

**Mr Dennis BAIDOO**, Ghana National Petroleum Corporation, Ghana

**Mr Luke BALLENY**, Manager, International Council on Mining and Metals (ICMM), UK

**Mr Jean-Luc BLAKEY**, Senior Campaigner, Global Witness, Democratic Republic of Congo

**Ms Rhona BIRCHALL**, Extractives Governance Adviser, Department for International Development (DFID), UK

**Ms Susana BOKOBO**, Global Tax Policy Leader, Repsol Group, Spain

**Mr Simon CLYDESDALE**, Campaign Leader, Global Witness

**Mr Clémence CONTENSOU**, Editor Transparency in Extractive Industries and Open Government Mission of Democratic Governance, Ministry of Europe and Foreign Affairs, France

**Ms Diana CORBIN**, Senior Operations Officer (Donor Relations), Energy and Extractives Global Practice, World Bank, USA

**Mr Andrew DECET**, Corporate Affairs Manager SNE Development, Woodside, Australia

**Ms Marième Anna DIAWARA**, Permanent Secretary, EITI Senegal

**Mr Sören DENG**, Head of Division, Energy, Infrastructure and Raw Materials, Federal Ministry for Economic Cooperation and Development, Germany

**Mr Ousmane DEME**, Operations Manager, World Bank, USA

**Mr Stephen DOUGLAS**, General Counsel E&P, Total SA

**Mr Duncan EDWARDS**, Director of Global Initiatives and Impact, Publish What You Pay (PWYP), UK

**Ms Amelia EVANS**, Executive Director, MSI Integrity

**Ms Maria Karla ESPINOSA**, National Coordinator, EITI, Philippines

**Mr Moustapha FALL**, Head of Legal Affairs and EITI Partnership, Senegal

**Ms Andrea FORABOSCO**, Senior legal Counsel - Shell Companies EU Liaison Office, Belgian Shell, Belgium

**Mr Merga Kenea GEMEDA**, National Coordinator, Ethiopia

**Ms Marie-Axelle GAUTIER**, Vice-President, Public Affairs, Eramet Group

**Ms Laura GAVINELLI**, Interuniversity Research Centre in Economics for Territories, DiSEADE, Department of Business Administration, Finance, Management and Law, University of Milano-Bicocca, Italy

**Mr Cheikh GUEYE**, Senegal Country Representative, Woodside, Senegal

**Mr Bastian HALIM**, EITI Indonesia

**Mr George HARAWA**, National Coordinator, Malawi

**Ms Lina HOLGUIN**, Senior Policy Analyst, Natural Resources and Governance Division, Global Affairs, Canada

**Ms Mina HORACE**, National Coordinator, Sierra Leone

**Ms Andrea JÜNEMANN**, Head of Section "International Resource Policy", Federal Ministry for Economic Affairs and Energy, Germany

**Mr Fred KABANDA**, Division Manager, Extractives, African Development Bank | African Natural Resources Centre (ANRC), Cote d'Ivoire

**Mr Ardit KAMBERI**, Albanian EITI National Secretariat, Albania

**Ms Fatime KANTE**, National Coordinator, Seychelles

**Ms Sheila KHAMA**, Practice Manager, Extractive Global Programmatic Support (EGPS), World Bank, USA

**Ms Maria KURIKKALA**, Desk Officer, Ministry of Foreign Affairs, Finland

**Ms Cherie LAMBERT**, Private Sector Development, Multilateral Development and Finance, Division, Department of Foreign Affairs and Trade (DFAT), Australia

**Mr Per LANDBERG**, Senior Adviser, The Knowledge Bank, Oil for Development Section, Norwegian Agency for Development Cooperation (NORAD), Norway

**Ms Jennifer LEWIS**, Governance and Rule of Law Advisor, Center of Excellence on Democracy, Human

Rights and Governance (DRG), USAID/DCHA, USA

**Ms Marie LINTZER**, Senior Governance Officer, Natural Resource Governance Institute (NRGI), USA

**Mr Reg MANHAS**, Senior Vice President, External Affairs, Kosmos Energy

**Mr Robert MOIDOKANA**, National Coordinator, Central African Republic

**Mr Geraud MOUSSARIE**, Head of Country, BP, Senegal

**Ms Isabel MUNILLA**, Policy Lead, Extractive Industries Transparency, Oxfam America, Washington DC, USA

**Mr Christian MOUNZEO**, Publish What You Pay (PWYP) Coordinator and Vice President EITI, Republic of Congo

**Mr Ian MWIINGA**, Communications Officer, EITI Zambia

**Mr Frode NEERGAARD**, Chief Adviser, Growth and Employment in Development Cooperation, Ministry of Foreign Affairs, Denmark

**Mr François NZEKUYE**, National Deputy Speaker, GMP EITI-DRC Member, Democratic Republic of Congo

**Mr Gabriel S. NYENKA**, Head, EITI Secretariat, Liberia

**Mr Franck NZIRA**, EITI-DRC National Secretariat Representative, Democratic Republic of Congo

**Mr Michel OKOKO**, EITI, National Coordinator, Republic of Congo

**Mr Clovin Bozire ONTSOUON ASSEN**, Member, EITI Executive Committee (Civil Society), Republic of Congo

**Mr Alessio PAGNOTTA**, Manager Sustainable Energy, ENI

**Mr Moyikoli PERRYS**, Member of the EITI Technical Secretariat, Republic of Congo

**Ms Elisa PETER**, Executive Director, Publish What You Pay, UK

**Mr Sergio PIAZZARDI**, Policy Officer, DG Development and Cooperation – EuropeAid, European Commission, Belgium

**Mr Bastian PRIES**, Associate General Counsel, Legal Department, Shell

**Ms Daniella Tolotrandry Rajo RANDRIAFENO**, National Coordinator, Madagascar

**Mr Matthew RAY**, Deputy Director, Business Frameworks, UK

**Mr Sven Ulrich RENNEN**, EGPS Program Manager, World Bank, USA

**Mr Mark ROBINSON**, Executive Director appointee, EITI Secretariat, Oslo

**Ms Geneviève Van ROSSUM**, Special Representative, Bioethics and Corporate Social Responsibility, Ministry of Foreign Affairs, France

**Ms Tatyana SEDOVA**, Global Initiatives and Impact Coordinator, Publish What You Pay (PWYP), UK

**Ms Isabelle SCHWABA**, Group Public Affairs Assistant, Eramet Group, France

**Ms Linda TAMAKLOE**, Principal Investor Relations Officer, Ghana National Petroleum Corporation, Ghana

**Mr Edi Effendi TEDJAKUSUMA**, EITI Indonesia

**Ms Marième Diawara THIAW**, National Coordinator, EITI Secretariat, Senegal

**Mr Kouadio Julien TINGAIN**, National Coordinator, Côte d'Ivoire

**Ms Alice THIOMBIANO**, National Coordinator, Bukina Faso

**Ms Claret VARGAS**, Research Director, MSI Integrity

**Ms Hélène De VILLIERS-PIAGET**, CEO, Responsible Mining Foundation, Switzerland

**Mr Jürg VOLLENWEIDER**, Programme Manager, State Secretariat for Economic Affairs (SECO), Switzerland

**Mr Miles WARNER**, General Manager, Cairn Energy, Senegal

**Ms Natasha WHITE**, Researcher, Central Africa Extractives, Global Witness

**Mr Wouter WOORMGOOR**, Directorate General for International Cooperation, Ministry of Foreign Affairs, The Netherlands

## Secrétariat international de l'ITIE

**Ms Synøve ALMÅS**, Policy Officer

**Mr Bady BALDÉ**, Regional Director

**Mr Sam BARTLETT**, Technical Director

**Ms Murjana GAMAWA**, Country Manager

**Mr Dylan GÉLARD**, Regional Director

**Mr Alex GORDY**, Validation Director

**Ms Leah KROGSUND**, Admin and Finance Manager

**Ms Ines Schjolberg MARQUES**, Policy Director

**Ms Gay ORDENES**, Regional Director

**Mr Victor PONSFORD**, Communications Officer

**Ms Marianne STIGSET**, Communications Director

**Ms Indra THÉVOZ**, Technical Officer

**Ms Oliana VALIGURA**, Country Manager

**Mr Pablo VALVERDE**, Regional Director

**Mr Brynjar WIERSHOLM**, Finance & HR Director